

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18324**

Intitulé

MASTER : MASTER Ressources Humaines spécialité Management des Ressources Humaines et Organisation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'Académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- ressources humaines, gestion de l'emploi
- études et prévisions, établissement de stratégie
- spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)
- ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail (contrôle-prévention)
- établissement de la paie, recrutement du personnel et relations sociales
- ressources humaines, gestion de l'emploi (commercialisation)
- l'analyse et la synthèse
- la communication écrite et orale
- la coopération et l'esprit d'équipe
- l'adaptabilité
- le sens des résultats
- la capacité à négocier
- compétence spécifique Recherche : capacité à réfléchir et à conceptualiser un problème

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité:

Tout secteur d'activité

Types d'emplois accessibles:

- directeur des RH
- responsable RH
- chargé de formation
- chargé de recrutement
- responsable paye
- responsable rémunération

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme s'obtient après validation de 120 ECTS universitaires : 60 en première année (tronc commun) et 60 en seconde année (4 spécialités proposées)

Master 1 semestre 7

- matières fondamentales 9 ECTS
- environnement des ressources humaines 9 ECTS
- animation des ressources humaines 6 ECTS
- Initiation gestion 1 6 ECTS

Master 1 semestre 8:

- matières fondamentales 6 ECTS
- gestion internationale des RH 3 ECTS
- gestion des relations sociales 6 ECTS
- initiation gestion 2 6 ECTS
- pratiques professionnelles 3 ECTS
- projet tuteuré 6 ECTS

Master 2 semestre 9:

- connaissance des organisations 6 ECTS
- élément d'audit organisationnel 6 ECTS

- ateliers, outils et méthodes 6 ECTS
 - stratégie et acquisition des RH 6 ECTS
 - gestion des compétences 6 ECTS
- Master 2 semestre 10:
- environnement institutionnel et juridique de la GRH 6 ECTS
 - système de rétribution des RH 6 ECTS
 - recherche en gestion des RH 3 ECTS
 - GRH et contextes spécifiques 6 ECTS
 - stage et mémoire 9 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-lorraine.fr>Etudier à l'UL>Offre de formation

[Université de Lorraine](http://www.univ-lorraine.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESM-IAE de Metz

Historique de la certification :